

Tableau B

## Étude comparée du prix de revient du kWh (en millièmes de dollar)

Réseau	Devis établi par la Montreal Engineering Co. Ltd.			Devis établis par la Direction des ressources hydrauliques			
	Taux d'accrois- sement du coefficent de charge	Sans vente de courant aux fins de chauffage	Compte tenu de la vente de courant aux fins de chauffage	(Taux d'accroissement de 8%) Aucune vente de courant supplémentaire ne pouvant avoir lieu			
				Charge maximum prévue aux É.-U.	Charge minimum prévue aux É.-U.	Charge d'appoint comprise	Charge d'appoint non comprise
Ensemble des aména- gements, les avantages énergétiques daval compris (1)	6% 8% 10%	4.9 4.5 4.4	4.6 4.3 4.2	4.39	4.34	4.23	4.16
Avantages énergétiques daval seulement (2)	75% 90% 100% 110% 125%	Valeur en pour-cent des avantages énergétiques daval, par rapport aux prévisions maximums du coefficient de charge aux É.-U.(3)	4.4 3.9 3.6 3.3 3.0	3.04(4)	2.88(4)	2.79(4)	2.60(4)

(1) Le prix de revient calculé par la Montreal Engineering Co., 4.5 millièmes, et celui de la Direction des ressources hydrauliques, 4.39 millièmes, sont de même ordre.

(2) Le prix de revient calculé par la Montreal Engineering Co., 3.6 millièmes, et celui de la Direction des ressources hydrauliques, 3.04 millièmes, sont de même ordre.

(3) Compte tenu d'un délai de 3 ans avant la mise en service des aménagements de Mica.

(4) Compte tenu d'un délai de 2 à 2 1/4 ans avant la mise en service des aménagements de Mica.